

# VILLEURBANNE 2022

## Capitale française de la culture

### **Villeurbanne sera en 2022 la toute première ville labellisée capitale française de la culture.**

Forte de son identité populaire et urbaine, Villeurbanne invite à découvrir, comprendre et à se saisir de son histoire culturelle, artistique et patrimoniale. Ainsi, **au cours de cette année exceptionnelle, tous les quartiers de la ville vibreront au rythme d'une programmation culturelle éclectique et foisonnante qui investira l'ensemble des champs artistiques** : théâtre, musique, art contemporain, danse, arts de la rue, arts numériques ou plastiques, sciences, cinéma, photo, parcours patrimoniaux, pour tous les publics.

La programmation a été élaborée avec les différentes institutions et associations culturelles de Villeurbanne, fortement mobilisées dans cette aventure dès sa genèse. Elle vous sera dévoilée à partir du 10 novembre !

#### **La jeunesse au cœur du projet**

La ville de Villeurbanne, dont 50 % de la population a moins de 30 ans, invite ses jeunes à prendre part à cet ambitieux projet culturel, en les intégrant au processus de création, en particulier en leur confiant la production d'un grand festival en plein air.

Parallèlement à sa dimension événementielle, cette année « capitale » constitue aussi l'occasion pour Villeurbanne d'engager un programme pérenne d'éducation culturelle et artistique consistant à créer des minimixes au sein de chaque groupe scolaire de la ville. Cette initiative, inédite en France, s'inscrit dans l'ambition portée par Villeurbanne, capitale française de la culture : faciliter l'accès des jeunes à la culture.

**Villeurbanne 2022, capitale française de la culture, ce sont plus de 700 événements dont plus de 30 festivals, 300 spectacles, plus de 200 concerts, 4 grandes expositions et 22 parcours du patrimoine originaux déployés dans la ville.**

#### **Capitale française de la culture, un nouveau label au service des territoires**

Créé par le Ministère de la Culture et mis en œuvre par la Réunion des musées nationaux – Grand Palais (Rmn-GP) une commune ou un groupement de communes de 20 000 à 200 000 habitants se démarquant par le soutien à la création, la valorisation du patrimoine, la transmission artistique et culturelle, la mobilisation des habitants, ainsi que l'implication des artistes et acteurs culturels implantés sur le territoire. L'attribution de ce label s'accompagne d'un financement d'un million d'euros, apporté à parité par le ministère de la Culture et la Caisse des Dépôts pour cette première édition.

#### **Contacts presse**

**Presse nationale** : Alambret Communication – Leïla Neijirck – 06 72 76 46 85 – leila@alambret.com

**Presse régionale** : Géraldine Musnier – 06 72 68 27 21 – geraldine@agencegeraldinemusnier.com

*Villeurbanne bénéficie du label « Capitale française de la culture » pour l'année 2022, un projet piloté et financé par le ministère de la Culture avec le soutien de la Caisse des Dépôts.*